



Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

## **Conditions générales de vente (CGV) applicables aux ventes de produits, de marchandises et de prestations de services par la société I.B.B.E.C - Institut de Biologie du Bien-Être Corporel**

### **1- Objet et champ des conditions générales de vente :**

Les conditions générales de vente, décrites ci-après, détaillent les droits et obligations de la société I.B.B.E.C - Institut de Biologie du Bien-Être Corporel (dans la suite du document désignée « IBBEC »), société à responsabilité limitée, ayant pour adresse de siège social : 17 rue de Rosheim, 67000 Strasbourg, et de son client dans le cadre de la vente de produits, de marchandises et de prestations de services présenté(e)s sur son site internet [www.ibbec.fr](http://www.ibbec.fr), et sur ses supports publicitaires (dépliants, brochures).

Toute vente ou prestation de service accomplie par IBBEC implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur ou client aux présentes CGV. IBBEC se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui sont consultables en ligne sur le site [www.ibbec.fr](http://www.ibbec.fr) au moment de la commande de produits, de marchandises ou de prestations de services.

L'acheteur ou client est défini comme toute personne physique ou morale achetant des produits et/ou des marchandises et/ou bénéficiant des prestations de services vendu(e)s par IBBEC et présenté(e)s sur le site internet [www.ibbec.fr](http://www.ibbec.fr) ou sur tout autre support publicitaire édité par la société.

### **2- Durée de l'offre :**

L'offre de produits, de marchandises et de prestations de services d'IBBEC est publiée sur le site internet [www.ibbec.fr](http://www.ibbec.fr) ainsi que sur d'autres supports publicitaires (dépliants, brochures) édités ou publiés par IBBEC. Le site internet est accessible sans interruption, sauf pendant les périodes de maintenance du site ou bien en cas de problème technique au niveau du serveur.

Seuls les offres et les prix présentés dans la version la plus récente des supports publicitaires et des CGV ou sur le site internet sont valables, et ce, jusqu'à épuisement du stock.

IBBEC informera le client par e-mail en cas d'indisponibilité des marchandises ou des prestations services commandées.

### **3- Commandes :**

Les informations contractuelles sont données en langue française, anglaise ou allemande.

Conformément aux dispositions du Code civil relatives à la conclusion du contrat sous forme électronique, la vente n'est valablement conclue qu'une fois que le client a eu la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, de corriger d'éventuelles erreurs, puis de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. IBBEC accuse réception de la commande par e-mail.

Les présentes conditions générales incluant les modalités de paiement sont transmises à l'acheteur en pièce-jointe de l'e-mail de confirmation de réception de la commande de produits, de marchandises et/ou de prestations de services.

### **Envoi des produits et/ou marchandises vendu(e)s :**

Les produits et/ou marchandises sont envoyées au client lorsque la somme correspondante au montant de la facture est créditée sur le compte bancaire d'IBBEC. Une confirmation de réception du paiement sera envoyé par e-mail au client.

### **Confirmation des séances de prestations de services :**

Une confirmation indiquant le lieu exact et les horaires des séances de prestations de services est adressée au client par e-mail. IBBEC ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du client à la séance de prestations de services.

Une confirmation est envoyée au client seulement après expiration du délai de rétractation sauf si le client confirme par écrit renoncer à son droit de rétractation.

Après chaque séance de prestations de services, une facture sera envoyée au client par e-mail. Cette facture vaut confirmation de l'exécution de la séance de prestations de services.



Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

#### **4- Droit de rétractation et annulation de commande :**

Toute rétractation pour un achat de produits, de marchandises ou de prestations de services doit se faire par écrit (courrier postal ou électronique).

Toute annulation de commande de produits, de marchandises ou de prestations de services ou de séance de prestation de services doit se faire par écrit (courrier postal ou électronique).

#### **Droit de rétractation :**

La rétractation est le délai pour changer d'avis une fois l'offre acceptée.

Dans le cadre présent de la vente à distance, le droit de rétractation s'applique pour toute vente de produits, de marchandises ou de prestations de services (article L. 221-18 et suivants du code de la consommation).

Le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter :

- à compter de la date de réception des marchandises (pour une vente de produits et/ou de marchandises),
- ou à compter de la date de confirmation de réception de la commande de prestations de services par IBBEC (pour une vente de prestations de services).

Concernant les prestations de services, la première séance ne peut avoir lieu qu'à une date postérieure à la période de rétractation.

#### **Conséquence de l'exercice du droit de rétractation :**

- En cas de rétractation pendant le délai de rétractation, le client a l'obligation de renvoi des produits et/ou marchandises sans retard et au plus tard dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, à ses frais (article L. 221-23 du code de la consommation).

- IBBEC a l'obligation de remboursement dans les 14 jours à compter de la rétractation ou à compter de la date de récupération des produits et/ou marchandises, le point de départ du délai étant le premier de ces deux événements (article L. 221-24 du code de la consommation).

Les produits et/ou marchandises renvoyé(e)s doivent être dans un état neuf, intact et toujours dans leurs emballages d'origine intacts. Si les emballages sont abîmés et/ou que les produits et/ou marchandises montrent des traces d'utilisation ou sont abîmé(e)s, les produits et/ou marchandises ne seront ni repris(e)s ni remboursé(e)s. Si le client souhaite récupérer un produit et/ou une marchandise retourné(e)s à IBBEC mais qui ne rempli(ssent) pas les conditions de remboursement, il devra payer les frais de transport pour le renvoi du produit et/ou de la marchandise par IBBEC.

Le droit de rétractation ne s'applique pas si les prestations de services ont été pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès de celui-ci à son droit de rétractation (article L. 221-28 du code de la consommation).

#### **Annulation de commande de produits et/ou de marchandises par le client :**

Si, à la date de réception de l'annulation, le produit et/ou la marchandise a été payé(e)s mais n'a pas été envoyé(e)s au client, le montant de la facture sera intégralement remboursé au client.

Si, à la date de réception de l'annulation, le produit et/ou la marchandise a été envoyé(e)s au client, la commande ne peut plus être annulée. Le droit de rétractation s'applique.

#### **Annulation d'une commande par IBBEC:**

En cas d'annulation d'une commande de produits, de marchandises ou de prestations de services par la société, postérieure à la réception par IBBEC du paiement de la facture, les sommes versées par le client lui seront entièrement remboursées.

#### **5- Annulation de séance de prestations de services :**

##### **Annulation d'une séance de prestation de service par le client :**

- Lorsque l'annulation est reçue par la société après l'expiration du délai de rétractation et 24 h avant le début de la séance de prestations de services, la société ne facture pas de frais d'indemnisation.



Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

- En cas d'annulation reçue après l'expiration du délai de rétractation et moins de 24 h avant le début de la séance de prestation de services ou en cas de non présentation du client, la société facture 100 % du prix total de la séance de prestations de services à titre d'indemnisation, sauf cas de force majeure.
- Une fois la séance de prestations de services commencée, elle sera facturée à 100 %, même si le client est dans l'impossibilité de poursuivre et décide de l'abandonner ou de l'interrompre, sauf cas de force majeure (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne).
- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

#### **Annulation de séance de prestations de services par IBBEC:**

- IBBEC se réserve le droit d'annuler ou de reporter une séance de prestations de services si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.
- En cas de report, la société propose de nouvelles dates de séance de prestations de services.
- En cas d'annulation d'une séance de prestations de services par la société pour un motif indépendant de sa volonté, les prestations de services ne sont pas facturées.
- Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la séance de prestations de services ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

#### **6- Retards aux séances de prestations de services :**

En cas de retard du client à une séance de prestations de services, le client peut tout de même participer à la séance. Toutefois, la séance ne sera pas prolongée d'une durée correspondante au temps de retard et sera donc plus courte. IBBEC facturera au client 100 % du prix de la séance de prestation initialement prévue.

En cas de retard de l'intervenant d'IBBEC à une séance de prestations de services, le client peut tout de même participer à la séance. La séance ne sera pas prolongée d'une durée correspondante au temps de retard et sera donc plus courte. Dans ce cas, IBBEC facturera au client seulement 50 % du prix de la séance.

#### **7- Prix :**

Les prix des produits, marchandises et des prestations de services vendu(e)s sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande. Ils sont libellés en euros et calculés Toutes Taxes Comprises (T.T.C.). Ils incluent donc le taux de T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande. Les frais de transport applicables au jour de la commande seront ajoutés au montant de la facture. Les prix des produits et des marchandises sont indiqués sur le site [www.ibbec.fr](http://www.ibbec.fr) et sur les supports publicitaires édités par IBBEC.

Les séances de prestations de services sont facturées de manière forfaitaire comme suit :

- Concernant les programmes complets « Perdre Du Poids », « Manger Équilibré » et « Nutrition Adaptée » :

Séance de prestation de services	Prix T.T.C. (€)
Séance de Suivi Téléphonique (15 à 30 min)	50,00
Séance d'Informations et Conseils (45 à 60 min)	85,00
Séance d'Atelier Pratique (45 à 60 min)	85,00

- Concernant les programmes courts « Ateliers pratiques pour perdre du poids », « Ateliers pratiques pour manger équilibré » et « Ateliers pratiques pour adapter sa nutrition » :

Séance de prestation de services	Prix T.T.C. (€)
Séance de Suivi Téléphonique (15 à 30 min)	50,00
Séance d'Atelier Pratique (45 à 60 min)	85,00



Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

- Concernant les séances de cours de prévention du programme « Nutrition Générale » :

Séance de prestation de services	Nombre de participants	Prix T.T.C. (€)
Séance individuelle (45 à 60 min)	1	40,00
Séance de groupe (45 à 60 min)	5 et plus	5,00
Questions par téléphone en rapport avec les cours	-	0,00
Questions par e-mail en rapport avec les cours	-	0,00

- Concernant les séances de conseil en nutrition hors programmes et hors cours de prévention :

Séance de prestation de services	Nombre de participant	Prix T.T.C. (€)
Séance individuelle (30 min)	1	50,00
Séance individuelle (1 heure)	1	85,00

Une réduction de 50 % des tarifs détaillés ci-dessus est accordée au public suivant :

- personnes âgées de 25 ans et moins
- familles nombreuses
- personnes justifiant de faibles revenus

IBBEC s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits, les marchandises et les prestations de services commandé(e)s aux prix indiqués sur le site internet et sur la version des présentes CGV en vigueur le jour de l'enregistrement de la commande.

### 8- Coût de la communication à distance :

IBBEC peut être contactée :

- par téléphone au +33 (0) 3 67 10 25 24. Le coût de la communication depuis la France est le prix d'une communication locale ou mobile. Le coût de la communication depuis l'international est le prix d'une communication internationale. Pour plus de détails, le client doit se renseigner auprès de son fournisseur de téléphone fixe ou mobile.
- par e-mail à [info@ibbec.fr](mailto:info@ibbec.fr). Le coût de la communication est le prix d'une connexion internet pour l'envoi de l'e-mail. Le client doit se renseigner auprès de son fournisseur d'accès à internet pour plus de détails.

Dans le cadre des séances de prestations de services se déroulant :

- par téléconférence : Le coût de la communication depuis la France est le prix d'une communication locale ou mobile pour la durée de l'appel. Le coût de la communication depuis l'international est le prix d'une communication internationale pour la durée de l'appel. Pour plus de détails, le client doit se renseigner auprès de son fournisseur de téléphone fixe ou mobile.
- par vidéoconférence : Le coût de la communication est le prix d'une connexion internet pour la durée de la vidéoconférence. Le client doit se renseigner auprès de son fournisseur d'accès à internet pour plus de détails.

### 9- Rabais et ristournes :

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes qu'IBBEC serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

### 10- Escompte :

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### 11- Modalités de paiement :

Le règlement des commandes de produits, de marchandises et des séances de prestations de services s'effectue en Euros en espèce ou par virement bancaire. Les chèques ne sont pas acceptés.



Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

### **Modalités de paiement applicables à la vente de produits et de marchandises:**

L'e-mail de confirmation de la commande envoyée par IBBEC sera accompagné des présentes CGV et de la facture. L'acheteur devra payer le montant total de la facture au plus tard 30 jours après réception de la facture.

### **Modalités de paiement applicables à la vente de prestations de services :**

- Concernant les programmes complets « Perdre Du Poids », « Manger Équilibré » et « Nutrition Adaptée » et les programmes courts « Ateliers pratiques pour perdre du poids », « Ateliers pratiques pour manger équilibré » et « Ateliers pratiques pour adapter sa nutrition » :

Le client reçoit une facture après chaque séance de prestations de services.

Le montant de la facture est exigible immédiatement après réception de la facture par le client. En cas de paiement par virement bancaire, la somme correspondante au montant de la facture doit être créditée sur le compte bancaire de l'IBBEC au plus tard la veille de la séance suivante ou, dans le cas de la dernière séance de prestations de services, au plus tard 30 jours après réception de la facture.

- Concernant les séances du programme « Nutrition Générale » :

L'e-mail de confirmation de la commande envoyée par IBBEC sera accompagné des présentes CGV et de la facture. L'acheteur devra payer le montant total de la facture au plus tard 3 jours avant le début du séminaire.

Les paiements en espèces peuvent être effectués dans l'un des établissements de l'IBBEC.

### **12- Retard et défaut de paiement :**

A défaut du paiement d'une facture, aucune nouvelle commande de la part de l'acheteur ne pourra être prise en compte à partir de la date d'exigibilité de la facture. De plus, toute commande de prestations de services passée et toute séance de prestations de services planifiée sera annulée par IBBEC.

### **13- Réserve de propriété :**

IBBEC conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, IBBEC se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les prestations et marchandises vendues et restées impayées.

### **14- Frais et délai de livraison :**

La livraison est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par l'acheteur, par la remise directe du produit et/ou de la marchandise à l'acheteur. Les frais de livraison correspondent aux tarifs en vigueur de la société sous-traitante en charge du transport des produits et/ou marchandises, à la date de la commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est pas garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits et/ou des marchandises ne pourra donner lieu, au profit de l'acheteur, à l'allocation de dommages et intérêts ou à l'annulation de la commande.

En cas de produits et/ou marchandises manquant(e)s ou détérioré(e)s lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdit(e)s produits et/ou marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison (par courrier postal ou électronique).

### **15- Service après vente :**

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser à IBBEC par e-mail à [info@ibbec.fr](mailto:info@ibbec.fr)

### **16- Propriété intellectuelle :**

En vue d'assurer le respect des droits de propriété intellectuelle, le client s'interdit toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation ou diffusion à des membres de son personnel non participant à la séance de prestations de services ou à des tiers, des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier,



Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

numérique, ...) utilisés dans le cadre des prestations de services, sauf autorisation expresse de la société. Toute violation de cette interdiction pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

#### **17- Confidentialité :**

IBBEC et le client s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et les documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économique, technique, commerciale, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution des prestations de services ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'enregistrement de la commande de prestations de services.

Si les séances se déroulent à distance (vidéoconférence, téléconférence, téléphone ou autre moyen de communication), la politique de confidentialité du fournisseur du moyen de communication (ex : ligne téléphonique, application internet ou application téléphonique) utilisé(e) s'appliquent également. Le client doit se renseigner auprès des fournisseurs respectifs pour plus de détails.

#### **18- Force majeure :**

La responsabilité d'IBBEC ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### **19- Tribunal compétent :**

Toutes les contestations relatives aux ventes de produits, de marchandises et de prestations de services conclues par IBBEC, à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente sont soumis au droit français. Tout litige fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 13 avril 2023